

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 10 juillet 2017

Délibération n° 2017 – 10/07/2017 – 19

Travaux de la Commission Vie de l'étudiant du 7 juin 2017

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 16 juin 2017

Après en avoir délibéré

Approuve avec 25 voix pour (unanimité) :

les propositions de labellisation, reconduction de labellisation, délabellisation d'associations, attribution de locaux associatifs.

Dijon, le 11 juillet 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Relevé des avis de la Commission Vie de l'étudiant du 7 juin 2017

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Bureau de la vie étudiante
Maison De l'Etudiant

COMMISSION DE LA VIE ETUDIANTE
DU 7 JUIN 2017

Relevé de décisions

EXAMEN DES DOSSIERS DES ASSOCIATIONS A LABELLISER.

Association des Etudiants de Chimie Analytique (AECA).

Cette association a pour objet d'établir des liens étroits et une communication constante entre les membres, les anciens étudiants et les différents acteurs du secteur de la chimie (enseignants, professionnels,...), d'organiser des événements contribuant au rapprochement et à l'entraide entre les étudiants des différentes promotions, à l'insertion professionnelle et à la promotion de la chimie.

Aucun représentant de l'association n'est présent.

Association des Etudiants de Chimie Analytique (AECA) :

Aucun membre de l'association n'étant présent, la commission propose de les convoquer à nouveau à la prochaine CVE.

Association des Etudiants STAPS Condorcet.

Cette association a pour objet d'organiser des regroupements culturels et de favoriser les relations entre les étudiants (information, animations).

Association des Etudiants STAPS Condorcet :

La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.

Association UNI-T.

Cette association a pour objet de promouvoir l'apprentissage et la promotion de la culture et de la danse pop coréenne (initiation et prestation publique).

Association UNI-T :

La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.

Nevers Association de Jeunes Juristes (NA2J).

Cette association a pour objet de représenter la faculté de droit de Nevers, antenne de l'université de Bourgogne et ses étudiants, de promouvoir les études juridiques au sein de la population neversoise et particulièrement auprès des lycées, d'organiser des sorties culturelles au sein d'institutions et de juridictions nationales, européennes et internationales, d'organiser des ventes de produits alimentaires tels que croissants, pains au chocolat, crêpes, gâteaux, de boissons telles que café, thé, jus d'orange, des ventes de produits représentant l'association tels que vêtements, stickers et d'organiser des soirées privées.

Nevers Association de Jeunes Juristes (NA2J) :

En raison de leur nouvelle absence le vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante prendra contact avec eux à la prochaine rentrée universitaire.

EXAMEN DES DOSSIERS DES ASSOCIATIONS POUR RECONDUCTION DE LABELLISATION « POINT D'ETAPE » :

Association des Etudiants en Droit des Ressources Humaines des Fonctions Publiques (A.E.D.R.H.F.P.).

Cette association a pour but de promouvoir le droit des Ressources Humaines dans les différentes Fonctions Publiques en facilitant, fortifiant les relations entre les étudiants et les administrations.

Association des Etudiants en Droit des Ressources Humaines des Fonctions Publiques (A.E.D.R.H.F.P.) :

Aucun membre de l'association n'étant présent, la commission propose de les convoquer à nouveau à la prochaine CVE.

Association des Etudiants en Sciences et Techniques (A.E.S.T.).

Cette association a pour buts principaux de favoriser l'entraide et la solidarité entre les étudiants, de défendre et de représenter les intérêts des étudiants, d'aider au développement des activités culturelles, de proposer des services et activités aux étudiants, d'aider à l'insertion des étudiants en première année.

Association des Etudiants en Sciences et Techniques (A.E.S.T.) :

La commission émet un avis FAVORABLE à la reconduction de la labellisation de cette association.

Association ISAT Formula Electrique.

Cette association a pour but la conception et la fabrication d'un prototype de véhicule électrique, dans le but de concourir aux compétitions SAE Formula Student.

Association ISAT Formula Electrique :

La commission émet un avis FAVORABLE à la reconduction de la labellisation de cette association.

Association ISAT Kart-Cross.

Cette association a pour objet de concevoir et fabriquer un kart-cross afin de participer au championnat UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique).

Association ISAT Kart-Cross :

Aucun membre de l'association n'étant présent et le BVE n'ayant pas reçu de bilan d'étape, la commission propose de les convoquer à nouveau à la prochaine CVE.

Association ISATMOT.

Cette association a pour but d'offrir aux élèves ingénieurs de l'ISAT passionnés de moto la possibilité de se rencontrer, de rencontrer des motards de la région, de participer à des sorties et manifestations et de réaliser divers projets liés à la moto.

Association ISATMOT :

La commission émet un avis FAVORABLE à la reconduction de la labellisation de cette association.

Association Players Associes Dijonnais – PLA.

Cette association a pour objet de dynamiser la communauté des joueurs de jeux vidéo dijonnais, d'animer le campus de l'université de Bourgogne, de réunir les joueurs de vidéo de la région en proposant des rassemblements réguliers avec tous types de jeux en « free play » (accès libre et gratuit), d'organiser et de participer à des événements ponctuels de plus grande ampleur, d'organiser plus généralement toute activité se rattachant directement ou indirectement aux points précédents.

Association PLAYERS ASSOCIES DIJONNAIS – PLA :

La commission émet un avis FAVORABLE à la reconduction de la labellisation de cette association

ASSOCIATIONS A DELABELLISER.

Association Corps'Texte, quand la danse crée l'échange.

Cette association a pour but la recherche sur le langage dansé, l'analyse du lien entre le texte, les mots et la danse, la mise en commun, l'échange des différentes expériences dansées ou corporelles des membres de l'association, la création d'un espace d'expression propre à chaque membre.

Association Corps'Texte, quand la danse crée l'échange :

L'association n'a plus d'activité depuis deux ans et la charte des associations n'a pas été signée pour l'année universitaire 2016 – 2017.

Les membres de la commission déclarent la délabellisation.

Association « GrOM – Dijon » (Groupe pour la formation à l'Ostéopathie, en Médecine de Dijon).

L'association a trois objectifs : informer (étudiants, en médecine et autres filières ou futurs patients...), partager (rencontres hebdomadaires autour de l'ostéopathie entre étudiants et enseignants) et s'ouvrir à d'autres membres (actuellement environ 150 adhérents répartis sur 5 promotions au sein de la faculté de médecine).

Association « GrOM – Dijon » (Groupe pour la formation à l'Ostéopathie, en Médecine de Dijon) :

L'association n'a plus d'activité depuis deux ans et la charte des associations n'a pas été signée pour les années universitaires 2015 – 2016 et 2016 – 2017.

Les membres de la commission déclarent la délabellisation.

ATTRIBUTION DE LOCAUX

Demande de local de l'AEGD (Association Etudiante des Géographes Dijonnais) :

Le local S25 situé dans le bâtiment Droit-Lettres est attribué à l'AEGD à temps partagé avec l'ADHUB (Association du Département d'Histoire de l'Université de Bourgogne).